



2023.01503

P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA

Madame
Elisabeth Baume-Schneider
Conseillère fédérale
Cheffe du Département fédéral de justice et
police
Palais fédéral ouest
3003 Berne



Notre réf. SPM/st

Votre réf. /

Date 26 avril 2023

**Modification de la loi sur l'asile (sécurité et exploitation des centres de la Confédération) :
ouverture de la procédure de consultation**

Madame la Conseillère fédérale,

Nous nous référons à votre courrier du 25 janvier 2023 et vous communiquons, ci-après, notre prise de position relative à l'objet cité en titre.

Le gouvernement valaisan est favorable à l'introduction dans la loi sur l'asile des dispositions visant à l'amélioration de la sécurité dans les centres fédéraux ainsi que dans les centres cantonaux et communaux.

Ces mesures, dans le contexte actuel d'un nombre élevé de demandes d'asile et de protection, apportent une réponse rapide et efficace aux comportements violents et aux dangers sérieux et immédiats menaçant les résidents et le personnel des lieux d'hébergement. Cette approche permettra également de renforcer la sécurité aux alentours des centres fédéraux en canalisant la violence durant les procédures.

Nous saluons par ailleurs le fait que le SEM s'assure que le personnel des tiers mandatés, tant le personnel d'encadrement que le personnel de sécurité, reçoive une formation adéquate.

Le canton du Valais approuve ainsi le projet présenté.

En vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous adressons, Madame la Conseillère fédérale, nos salutations distinguées.

Au nom du Conseil d'Etat

Le président


Roberto Schmidt



La chancelière


Monique Albrecht

Copie à vernehmlassungSBRE@sem.admin.ch

